

Le 25 mars 2016

Patrice LECLERC
Maire

PL/CF/16/48

Madame Valérie Pécresse
Présidente de la Région Ile-de-France
Conseil régional d'Ile-de-France
33 rue Barbet de Jouy
75007 Paris

Madame la Présidente,

Les 17 et 18 mars dernier, vous avez fait adopter au Conseil régional une délibération appelée « Dispositif anti-ghettos » dont l'objectif affiché est de recentrer les crédits destinés à la construction des logements sociaux vers les villes qui connaissent des carences à la loi SRU.

Ce faisant vous allez contribuer à réduire le nombre de constructions de logements sociaux dans la Région alors que le nombre de demandeurs de logements dépasse les 600 000. Ce dispositif est discriminant puisqu'il prive les communes qui disposent déjà de plus de 30% de logements sociaux de financements. Mais il est également illusoire car il ne va pas pour autant inciter les communes qui refusent de construire, à le faire.

Cette décision va amplifier la crise du logement, conduire à une augmentation des prix des loyers, du foncier, repousser les familles populaires aux limites de la Métropole, accentuer les difficultés du secteur du bâtiment avec les conséquences que l'on connaît sur l'emploi. Par cette décision, vous allez à l'encontre des programmes municipaux adoptés par les habitants, à l'encontre des Contrats de Développement territoriaux et des PLU adoptés.

Cette mesure méprise les locataires du logement social au nom d'une vision erronée et injuste de la « mixité sociale ». Elle les stigmatise en qualifiant le logement social de « Ghetto ». Nous n'avons aucun problème et frein dans nos quartiers à accueillir des jeunes qui auraient grandi à Neuilly, par contre nous avons pu voir dans le courant de la semaine dernière, combien il était inenvisageable pour les habitants du 16^{ème} arrondissement d'accueillir un foyer de sans domicile fixe.

.../...

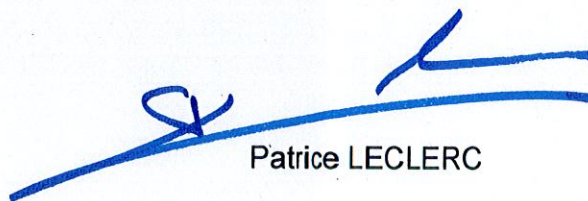
Vous le savez, à l'appel, ci-joint, de nombreux élus de la Région Ile-De-France, un rassemblement est organisé, le jeudi 7 avril à 18h00 devant le Conseil régional pour demander :

- le retrait de cette mesure discriminatoire de la Région Ile-de-France,
- à l'Etat, de supprimer la loi Boutin pour relever les plafonds d'accès au logement social et assurer ainsi une meilleure « mixité » du salariat au sein du logement social,
- l'augmentation de l'aide à la pierre pour favoriser la construction de logements de qualité avec des loyers réellement modérés.

Aussi, je vous demande de bien vouloir recevoir une délégation d'élus à l'occasion de ce rassemblement.

Dans l'attente de votre réponse,

Je vous prie de croire, Madame la Présidente, en l'assurance de ma considération distinguée.



Patrice LECLERC